

Cupsie

à Messieurs les membres du Collège des
Bourgeois et Echevins de la
ville de Gand

Messieurs.

Aujourd'hui une collection de médailles
représentant les principaux monuments
religieux du pays je continue cette
publication par les monuments civils.
L'Hotel de ville de Gand entre en
première ligne dans cette série.

Ces médailles offrent un intérêt
local plusieurs villes ~~entre autres~~.

Bruxelles et conseils de fabriques des églises
entre autres: Bruxelles Louvain, Ypres
Tongres ont acquis la propriété des
coins.

A différentes occasions ces médailles
servent à être distribuées, à l'occasion
des solennités, fêtes, concours, examens,
jetons de présences etc. Dans ce cas, conser-
vant ~~par~~ la face le principal monu-
ment de la cité, il n'y a qu'un simple
revers à graver, qui n'occasionnerait

que peu de frais

Je prends en conséquence la liberté
de vous proposer l'acquisition des
coins. Pour la somme de 750 fr
la ville recorra!

1^o Un coin de l'hotel de ville de Gand
2^o Un revers portant le plan de l'édifice
~~avec~~ inscription portant la date de
la fondation.

3^o Un second revers avec les armes de la
ville et tel inscription que le conseil
jugera convenable

4^o 100 exemplaires en bronze de cette
première médaille

Avant de remettre les coins à la ville
je me réserve le droit d'en fournir
des exemplaires à mes souscripteurs.

Dans la séance du 27 Nov. dernier
le conseil communal de Bruxelles
a décidé, de se servir du coin, de l'hotel
de ville de la suivante.

Chaque membre du conseil renonce
à la somme de ^{la somme de} 10 fr ^{prise sur} ses indemnités de présence
et reçoit annuellement une médaille en

argent fin, d'un côté l'hotel de ville
de l'autre, l'énumération des principes
paux vâtes de l'année, et qui varie
tous les ans. J'ai l'honneur de joindre
l'exemplaire qui à commence cette
serie, il porte sur son revers Les noms
des membres du Conseil.

J'y joins également la collection des
monuments que j'ai faite jusqu'ici
Ce système numismatique continué
plusieurs années finirait par offrir
une histoire en bronze de la cite
il conserverait à la posterité les
noms des magistrats, qui se sont
devués au bien être de leur cite et
perpetuerait leurs actes.

Dans l'attente et c.
